

AFRICAN UNION		UNION AFRICAINE
<p>الاتحاد الأفريقي</p> <p>African Commission on Human & Peoples' Rights</p>		<p>UNIÃO AFRICANA</p> <p>Commission Africaine des Droits de l'Homme & des Peuples</p>
<p>No. 31 Bijilo Annex Lay-out, Kombo North District, Western Region, P. O. Box 673, Banjul, The Gambia Tek (220) (220) 441 05 05 /441 05 06, Fax: (220) 441 05 04 E-mail: au-ban•ul@aica-union.or www.achp.or</p>		

Communiqués de presse sur la situation des droits de l'homme en République du Niger

1. Communiqué de Presse de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples suite aux attaques des djihadistes contre un camp de l'armée nigérienne à Chinégodar https://www.achpr.org/fr_pressrelease/detail?id=472

La Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (la Commission), a appris avec consternation l'attaque djihadiste perpétrée le 9 janvier 2020 contre un camp militaire de Chinégodardans la région de Tillabéri, une zone située à seulement 10 km de la frontière malienne et qui a causé, selon le dernier bilan du gouvernement nigérien, la mort de 89 soldats et 77 terroristes.

La Commission condamne fermement cette attaque qui n'a pas encore été revendiquée. Elle présente ses condoléances les plus attristées aux familles des militaires décédés et à tout le peuple nigérien.

La Commission est vivement préoccupée par la fréquence grandissante des attaques terroristes qui ne cessent d'endeuiller le peuple nigérien, celle —ci étant une quatrième dans une période de moins de deux mois, après l'assaut des camps militaires de Tahoua, d'Inateset une embuscade tendue par des terroristes dans le secteur de Sanam.

La Commission salue le courage des forcées armées nigériennes qui ont pu, avec l'appui de la force française Barkhane, neutraliser les terroristes et réduire ainsi les dégâts qui auraient été plus énormes compte tenu du nombre des terroristes venus à bord de véhicules et motos lourdement armés.

La Commission réitère l'invitation lancée à l'Union africaine, à la CEDEAO, à la Force

G5 Sahel ainsi qu'à la Communauté internationale à redoubler d'efforts pour combattre le terrorisme et consolider les actions et les initiatives lancées dans la prévention et la lutte contre le terrorisme au Niger et dans d'autres pays du Sahel.

La Commission demeure saisie de la situation des droits de l'homme au Niger.

Fait à Banjul le 13 janvier 2020.

2. Communiqué de Presse de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples suite à l'attaque terroriste contre un camp militaire d'Inates à l'ouest du Niger <https://www.achpr.org/fr/pressrelease/detail?id=467>

La Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (la Commission), a appris avec désolation l'attaque terroriste perpétrée le 10 décembre 2019 contre les forces armées nigériennes dans la localité d'Inates, une zone frontalière avec le Mali et qui a causé la mort d'environ 71 soldats, une douzaine de blessés et quelques disparus.

La Commission condamne fermement cette attaque la plus meurtrière au Niger depuis le début de l'offensive djihadiste en 2015, et qui a été revendiquée par l'Etat islamique.

Elle présente ses condoléances les plus attristées aux familles des militaires décédés et à tout le peuple nigérien et souhaite un prompt rétablissement aux blessés. Elle exhorte les autorités nigériennes de tout mettre en œuvre pour retrouver les militaires disparus.

La Commission est vivement préoccupée par la fréquence des assauts des groupes terroristes qui ne cessent d'endeuiller le peuple nigérien, notamment l'attaque dans laquelle trois militaires nigériens d'un camp militaire de la région de Tahoua à l'ouest du pays ont été tués le 9 décembre 2019.

La Commission invite l'Union africaine, la CEDEAO, la Force G5 Sahel ainsi que la Communauté internationale à redoubler d'efforts pour combattre le terrorisme et consolider les actions et les initiatives lancées dans la prévention et la lutte contre le terrorisme au Niger et dans d'autres pays du Sahel.

La Commission demeure saisie de la situation des droits de l'homme au Niger.

Fait à Banjul le 14 décembre 2019.